

PROCÈS-VERBAL d'une réunion du conseil d'administration de la Corporation « LA CITÉ DE LA CULTURE ET DU SPORT DE LAVAL », tenue le 31 janvier 2012 à 16 :05 heures à laquelle sont présents :

Me Gaétan Turbide, MM. Gaétan Vandal, Marcel Alexander, Michel Demers et Jean Roy, étant tous les administrateurs de la Corporation et formant quorum des membres du conseil d'administration.

Assistent également à la réunion :

- **M. Pierre Benoit, représentant d'Infrastructure Québec**
 - **Me Pierre L. Lambert, représentant et conseiller juridique de la Corporation**
-

CA-2012-01-31/001

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

D'adopter l'ordre du jour amendé de la présente réunion tel que complété.

(Réf : 1.2)

CA-2012-01-31/002

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 22 NOVEMBRE 2011

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

D'adopter le procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 22 novembre 2011 tel que rédigé.

Secrétaire-
trésorier

(Réf : 1.3)

CA-2012-01-31/003

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA
RÉUNION DU 20 DÉCEMBRE 2011

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

D'adopter le procès-verbal de la réunion du conseil
d'administration du 20 décembre 2011 tel que rédigé.

(Réf : 1.4)

CA-2012-01-31/004

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA
RÉUNION DU 26 JANVIER 2012

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

D'adopter le procès-verbal de la réunion du conseil
d'administration du 26 janvier 2012 tel que rédigé.

(Réf : 1.5)

CA-2012-01-31/005

CONFÉRENCE DE PRESSE

Secrétaire-
trésorier

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

De convoquer une conférence de presse, à laquelle les administrateurs sont priés d'assister, pour le 13 février prochain, à compter de 11 h au Cosmodôme sis au 2150, autoroute des Laurentides, Laval.

(Réf : 3.1)

CA-2012-01-31/006

RÉCLAMATION DE CIMA+ (PROJET 01-2010)

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

1. D'accueillir la réclamation de CIMA+ pour services supplémentaires dans le cadre du Projet Contrat 01-2010, tel qu'établi dans le cadre de l'Appel d'offres no 2010-RP-002; et
2. D'autoriser le paiement à CIMA+ de la réclamation pour services supplémentaires au montant de 75 505 \$, plus taxes.

(Réf : 3.2)

CA-2012-01-31/006.1

MANDAT D'ACCOMPAGNEMENT
(PROJET 03-2012)

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

Secrétaire-
trésorier

1. De maintenir, dans le cadre du mandat octroyé à CIMA+ aux termes de l'Appel d'offres no 2010-RP-002, les services professionnels de CIMA+ selon la proposition détaillée déposée à cet effet par cette dernière le 22 novembre 2011; et
2. De maintenir l'évaluation des services à être rendus par CIMA+ en fonction de la grille tarifaire prévue à l'Appel d'offres 2010-RP-002 en demeurant à l'intérieur des cadres budgétaires maximaux proposés.

(Réf : 3.3)

CA-2012-01-31/007

MANDAT À UN PORTE-PAROLE

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

1. De retenir les services de monsieur Jean Gosselin, stratège en communication corporative, pour conseiller la Cité en matière de communication corporative et de relations avec les médias et agir sur demande de la Cité comme porte-parole corporatif; et
2. D'autoriser le président, Me Gaétan Turbide, à accepter et souscrire l'offre de services soumise à la Cité par monsieur Jean Gosselin ce jour, selon un taux horaire de 175 \$, plus les dépenses, débours et taxes.

(Réf : 3.4)

CA-2012-01-31/008

LEVÉE DE LA RÉUNION

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

Que la réunion soit levée à 17 :03 heures.

(Réf : 5.0)

(signé) M. GAÉTAN VANDAL

M. Gaétan Vandal, secrétaire-trésorier

COPIE CONFORME
CA 31 JANVIER 2012

Secrétaire-
trésorier